

TOPO VRD NIVEAU 1

FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- Mettre en station et contrôler un niveau optique ou laser.
- Décrire la méthode et donner l'altitude d'un ouvrage.
- Déterminer l'altitude d'ouvrages en rayonnant.
- Déterminer l'altitude d'ouvrages en cheminant (optionnel).
- Calculer une pente à l'aide d'un niveau optique ou laser.

OBJECTIF DE CHANGEMENT

Sécuriser et rendre autonome les responsables d'ateliers VRD, en leur permettant :

- De mettre en place ou de contrôler des altitudes d'ouvrages.
- D'employer un langage topographique pour assurer un reporting, favoriser l'échange et la collaboration pour la résolution de problèmes altimétriques.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative, interrogative et active, mise en situation, débat et synthèse.

Travail en groupe.

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), plateau technique et matériels d'implantation.

Démarche déductive.

Méthode active.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Accueil : Présentation des locaux, du règlement intérieur, du formateur, des stagiaires, du déroulé de la formation et des objectifs de formation.
- Retour d'expérience des stagiaires sur leurs connaissances des appareils topographiques et leurs utilisations.
- Description des appareils topo, des conditions d'utilisation et d'entretien.
- Exercices pratiques de manipulation des appareils.
- Exercices pratiques de levé topographique en rayonnant et en cheminant.
- Calculs de pentes à l'aide d'appareils topographiques.

L'AVANTAGE / L'INNOVATION / LES PLUS

La formation propose une démarche déductive et des méthodes actives pour l'acquisition des compétences de base de l'implantation topographique des ouvrages de VRD. Les exposés sont ponctués d'exercices fréquents sur le plateau technique, les mises en situation reconstituent les conditions réelles qui nécessitent la mise en œuvre de compétences topographiques de la part des responsables d'atelier.

CONDITIONS

Compétences visées dans le référentiel Code ROME F1702/F1705

Public visé : Tout public.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 16 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation

Diagnostic (questionnaire).

Formative (autoévaluation).

À chaud (questionnaire).

À froid (questionnaire).

Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.